

## Petit guide à insérer dans le livret d'accueil

Pour la restauration scolaire, 2 sites sont dédiés aux familles afin de faciliter les démarches :

- L'espace usagers
- L'espace Foodi (également disponible en application)

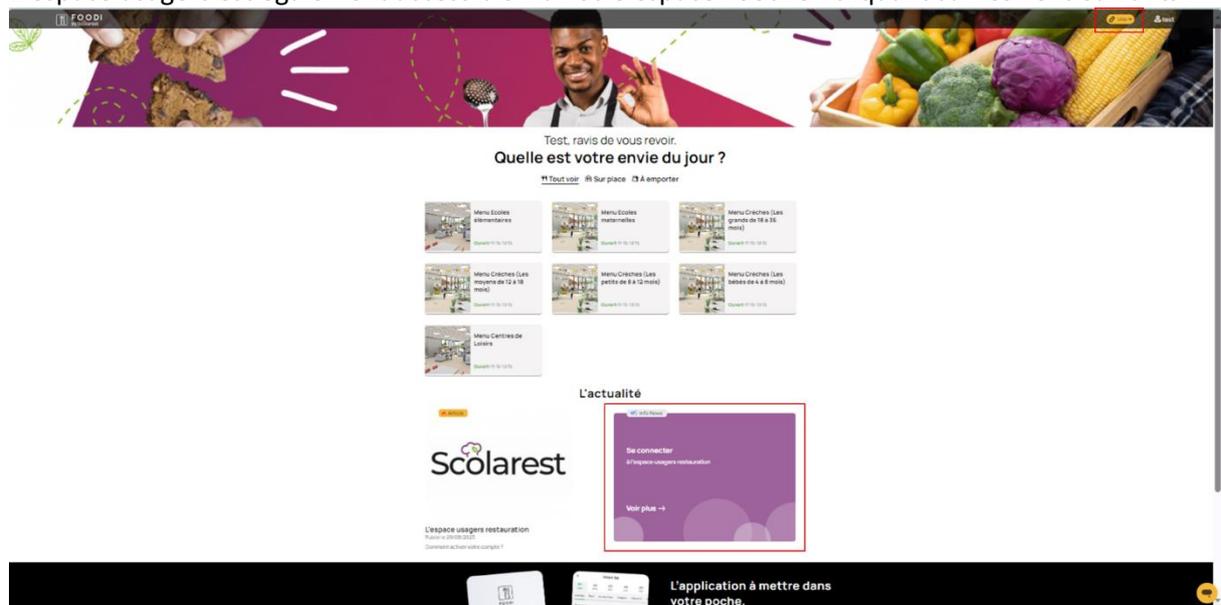
### L'espace Usagers vous permettra de :

- effectuer des réservations à la restauration scolaire,
- annuler des réservations à la restauration scolaire,
- signaler une absence à la restauration scolaire,
- visualiser vos dernières factures,
- régler vos factures en ligne de façon sécurisée,
- adhérer au prélèvement automatique en remplissant un mandat SEPA,
- effectuer des demandes
- avoir des actualités personnalisées.

### L'espace Foodi vous permettra de :

- consulter les menus des différents restaurants scolaires,
- avoir des actualités sur la restauration.

L'espace usagers est également accessible via votre espace Foodi en cliquant sur les liens suivants :



Capture d'écran de la page d'accueil de Foodi d'un compte test

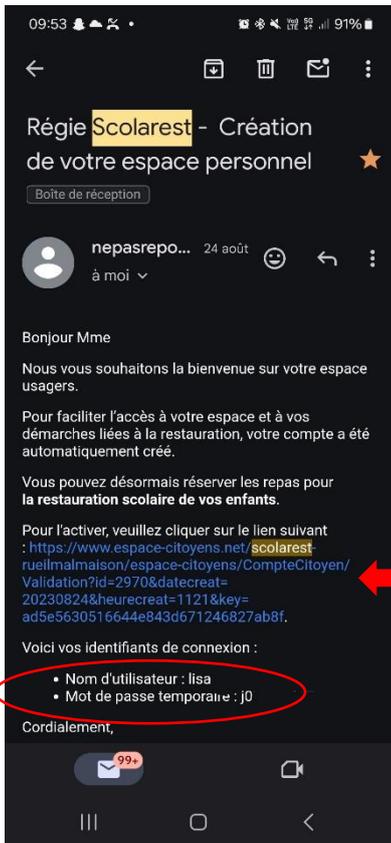
### Petit focus sur le fonctionnement des réservations / annulations de repas :

D'après le règlement de service :

- Un repas réservé non consommé et non justifié par certificat médical uniquement, sera facturé au tarif habituel
- Un repas non réservé et consommé sera facturé avec une majoration de +50% du tarif habituel.

**Les réservations ne sont pas automatiques** (par défaut aucune réservation n'est enregistrée). Il faut penser à aller sur votre espace usagers pour **réserver les repas de vos enfants**.

Voici un petit tutoriel pour accéder à votre espace usagers :



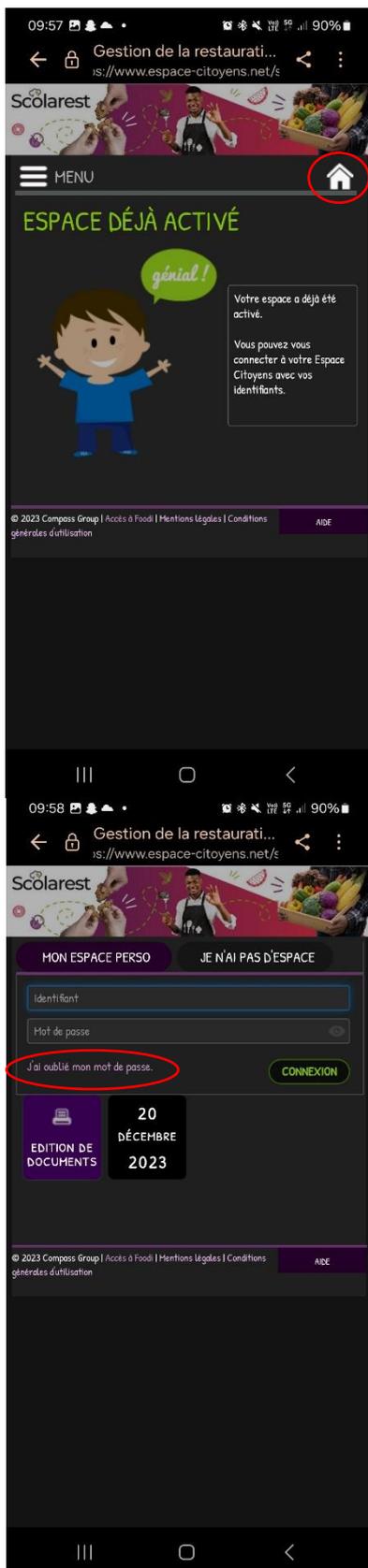
Après avoir procédé à l'inscription à l'école de votre enfant en Mairie, vous recevrez un lien d'activation de votre espace usager sur votre boîte mail. Nous vous invitons à vérifier que le mail n'est pas arrivé en indésirable. Les familles ayant déjà un compte le conserveront sans aucun changement de mot de passe ou démarche particulière.

Si vous n'avez pas reçu de mail d'activation, assurez vous que l'inscription de vos enfants a bien été faite, si tel est le cas, rapprochez vous de notre régie afin que nous puissions faire le nécessaire.

Vous pouvez nous contacter au 01 47 14 03 78 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 17h.

Vous devez cliquer sur le lien et renseigner votre identifiant et mot de passe provisoire.

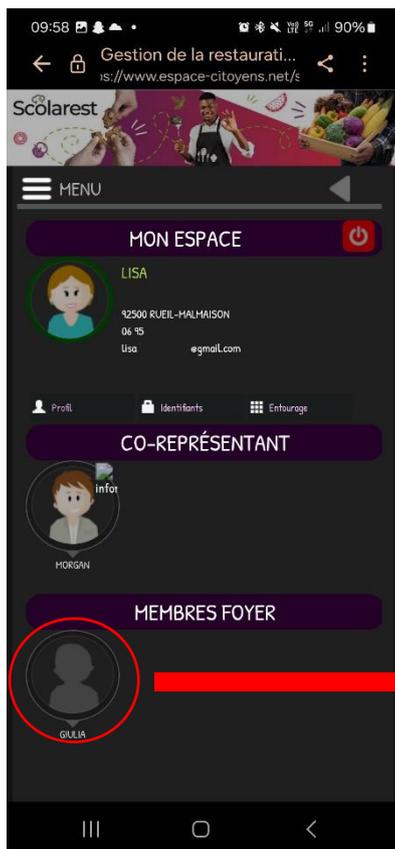
Vous devez ensuite créer un nouveau mot de passe.



Une fois votre mot de passe créé, appuyer sur la « petite maison » pour revenir à l'accueil et vous connecter.

Vous pouvez maintenant vous connecter avec votre identifiant (donné dans le mail d'activation) et votre nouveau mot de passe.

En cas d'oubli de votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur « j'ai oublié mon mot de passe ». Un lien pour le changement de mot de passe vous sera envoyé à votre adresse mail de connexion.



Sur votre espace usager, vous pouvez accéder à la fiche de chaque membre de la famille.

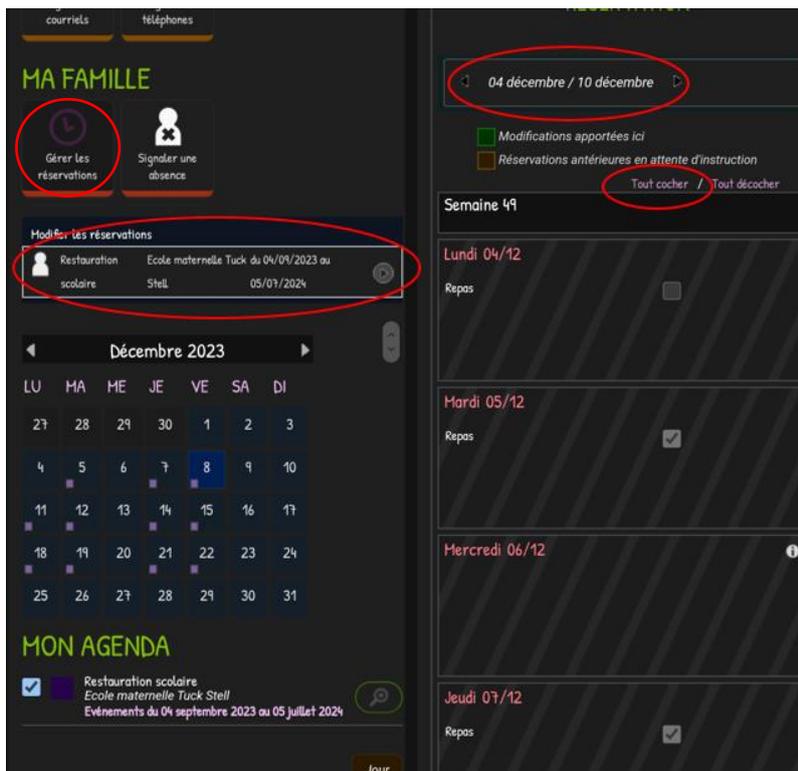
Par exemple, en appuyant sur l'enfant « GIULIA », vous accédez à différentes fonctionnalités dont la gestion des réservations et le signalement d'absence.



## RESERVATION

Nous vous rappelons que **les réservations ne sont pas automatiques** (par défaut aucune réservation n'est enregistrée). Vous devez aller sur votre espace usager pour **réserver les repas de vos enfants**.

1. Pour effectuer une réservation, vous devez sélectionner l'enfant concerné et appuyer sur « gérer les réservations »
2. Sélectionner « restauration scolaire »
3. Choisir la période avec les flèches pour cocher les jours souhaités. Vous pouvez tout cocher (par semaine par exemple)
4. Cliquer sur suivant en bas de page pour valider les réservations

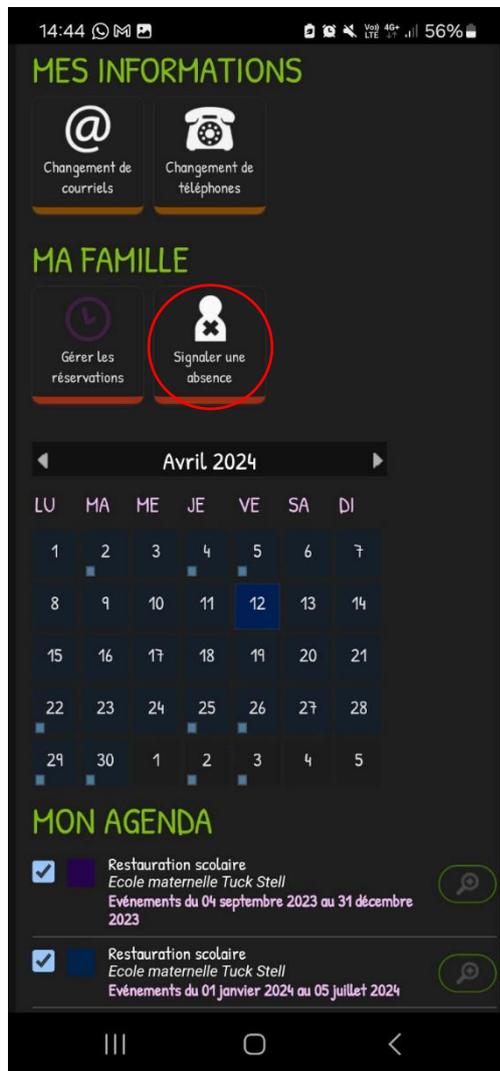


## ANNULER UNE RESERVATION

En suivant le même chemin que pour les réservations, vous pouvez décocher les repas en cas d'absence prévue plus du 7 jours à l'avance (sortie scolaire, rendez-vous médical, retour de vacances tardif, etc.)

## SIGNALER UNE ABSENCE

Uniquement en cas d'absence médicale avec justificatif



## VISUALISATION ET PAIEMENT DES FACTURES



Dans votre espace usager, sur la page d'accueil vous devez :

1. Cliquer sur un des représentants de la famille pour accéder au tableau de bord
2. Cliquer sur « mes factures » pour accéder à l'espace facturation
3. Cliquer sur « facturation restauration scolaire »
4. Cliquer sur PDF en bas de page pour télécharger et visualiser la facture



Vous pouvez régler vos factures en ligne.